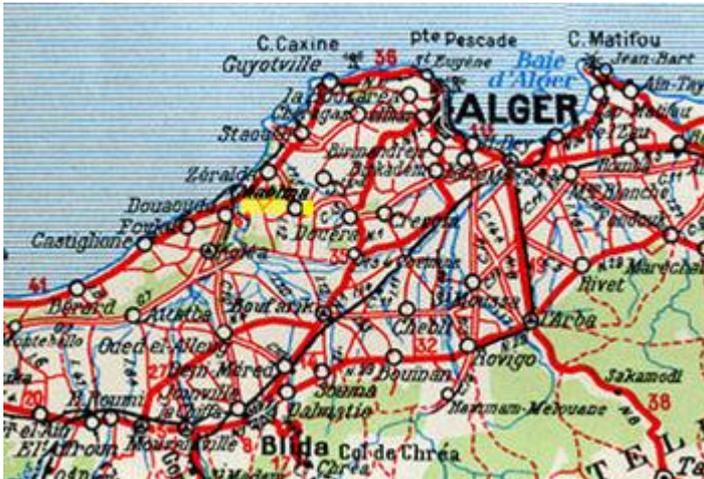


« NON au 19 Mars »

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ La ville de MAHELMA (Source Georges BOUCHET)

Mahelma est située à environ 30 km au sud-ouest d'Alger sur le Sahel algérois. Au nord se trouve le début de la plaine de Zéralda jusqu'à la limite de la forêt des planteurs ; au sud, la bordure et le versant sud du Sahel algérois jusqu'à la Mitidja ; à l'ouest, la bordure ouest du Sahel algérois et de l'Oued Mazafran.



HISTOIRE ANCIENNE :

En 2005 des fouilles de la Société archéologique algérienne ont conduit à la découverte de vestige paléochrétien datant du 4^e et 5^e siècle. Les découvertes comprenaient des pans de murs, appartenant selon les archéologues à une ferme de la fin de l'époque romaine. Des fragments d'amphores retrouvées sur le site servaient au transport de l'huile, du vin et du poisson. Une nécropole du 4^e siècle a également été découverte sur le site.

Présence Française  **1830 - 1962**

Historiquement **MAHELMA** est un village GUYOT (cf : <http://kolea-bone.net/bibliographie/guyot.pdf>)

de la troisième ceinture de protection d'ALGER. Dans un plan du 12 mars 1842 le directeur de l'Intérieur et de la colonisation décrit en ces termes le site du futur village :

MAELMA (sic) est un magnifique plateau qui domine la plaine de STAOUELI et à cheval sur la grande route de DOUERA à KOLEA. Cette situation a fait choisir ce point pour l'établissement d'un camp construit en 1835 par les Zouaves. Tout près sont plusieurs fontaines remarquablement belles et parfaitement conservées. Les terres seraient placées en amphithéâtre vers la plaine de Staouéli ; et le long d'un riche vallon.

Sur l'origine de ce toponyme, les arabisants compétents se divisent : sachant que el ma signifie l'eau, que mahel signifie endroit, et que helm signifie plantain, les uns traduisent « point d'eau » et les autres « zone de pâture ». C'est sûr qu'il y avait des moutons en 1835, et qu'il y avait une belle source d'un débit de l'ordre de 2.500 litres par heure qui fut captée entre 1835 et 1842 pour alimenter un abreuvoir et un bassin. Par contre la commune s'est révélée par la suite plutôt pauvre en eau : en 1950 encore beaucoup de fermes étaient alimentées par des citernes ou par des puits profonds de 12 mètres. Et les années sèches, comme en été 1947, certains colons durent aller chercher l'eau au village au moyen de haquets chargés de tonneaux.

Pour aller de Douéra à Koléa il n'y a jamais eu de route directe : il faut faire un détour par la côte, ou par la Mitidja. MAHELMA n'est donc pas à cheval sur la grande route de Douéra à Koléa. Peut-être y avait-il en 1842 un projet de ce type par EL HADJER ; mais ce dernier village n'ayant pas été créé, une telle route directe ne fut jamais tracée. MAHELMA est sur la route de Douéra à Zéralda qui n'est pas des plus directes ! Le « riche vallon » est celui de l'oued SAFSAF (rivière des peupliers) qui traverse ensuite la forêt des Planteurs dans la commune voisine de Zéralda.

A vrai dire, c'est un village plus « BUGEAUD » que « GUYOT », tant le rôle des militaires fut déterminant, de la volonté même de BUGEAUD. Mais ce n'est tout de même pas « un village militaire » comme il est dit parfois : d'une part parce que les rôles des militaires et des civils sont étroitement imbriqués dès le début ou presque, d'autre part parce que les militaires ont vite cédé la place aux civils.



Les **zouaves** arrivés les premiers : (Ndlr : Voir au paragraphe 3)

Ce sont les zouaves qui sont les premiers arrivés et installés, dès Mars 1835, dans un ancien poste de surveillance turc. De ce camp dépendait un poste qui permettait de surveiller les deux versants, nord vers la mer, et sud vers la Mitidja, se trouvant sur un point culminant au-dessus du futur village.

Dès la fin 1842 BUGEAUD songea à créer un centre de peuplement français grâce à des militaires auxquels il ne restait que 3 ans de service. Il fit appel à des volontaires qu'il appâta en leur promettant la propriété d'un lot au bout de 3 ans et leur accordant une longue permission pour aller en France dire adieu à leur famille et, si possible, trouver et ramener une épouse. GUYOT n'évoque aucune tribu émigrée en 1839 et donc aucune confiscation n'eut lieu.

Les 60 soldats devaient en priorité défricher et construire les maisons. Ils étaient conduits par un Officier, pas plus agriculteur que ses soldats, le Capitaine PONTENOY, que BUGEAUD avait nommé Chef de compagnie, Maire et officier d'Etat Civil. Pour bâtir les maisons les soldats reçurent l'appui des condamnés militaires, on disait les pénitenciers, du Colonel MARENGO (Ndlr : Déjà évoqué dans une INFO antérieure).

Tous ces soldats ont réalisé les travaux de protection habituels : un remblai en terre de 3 mètres de haut de forme trapézoïdale avec 3 petits bastions, 2 aux bouts de la grande base, et le 3^{ème} au milieu de la petite base.

Très vite, comme partout, quelques civils étaient venus s'établir près du camp des zouaves. En 1843, avant la création officielle du village et de la commune par l'arrêté du 22 Mars 1844, il y avait au moins un aubergiste et un marchand de vin. Dans le camp une chapelle avait été aménagée dès l'origine.

En 1843, PONTENOY enregistre deux décès de civils : une servante de l'auberge de 23 ans et un bébé de deux ans. L'année suivante se produisent les deux premières naissances, l'une à l'auberge, l'autre dans le camp des zouaves ; et 3 décès (40, 33 et 3 ans).

Il est probable qu'en 1845 les maisons étaient terminées puisque, désormais, c'est là que les naissances eurent

lieu. En 1845 il y eut 10 décès de personnes de moins de 40 ans. On ne faisait pas encore de vieux os dans la Sahel.



[MAHELMA : La grande Rue]

Au bout de 3 ans les deux tiers des soldats, enfin libérés de leurs obligations militaires, ont quitté l'Algérie, peut-être qu'ils ne supportaient pas la discipline militaire, ou le travail en commun ; ou parce que les femmes ramenées du « pays » ne s'étaient pas acclimatées (**Ndlr : Voir au paragraphe 4**). Ces militaires furent remplacés avantageusement par des civils mieux motivés.

La discipline militaire était appliquée dans toute sa rigueur et les colons soumis au travail en commun, ce qui provoque des récriminations. Malgré les punitions sévères qui leur sont infligées et les menaces de renvois les protestataires cessent le travail et refusent de faucher la récolte des céréales arrivée à maturité.

BUGEAUD s'imagine qu'il arrivera aisément à faire rentrer dans l'ordre les mutins au moyen de quelques bonnes paroles, et dans ce but, il se rend sur place. Il interroge chacun d'eux, les invite au calme, leur promet d'étudier leurs plaintes lorsqu'ils auront défriché un certain nombre d'hectares. Mais les soldats-colons répliquent : « *Le travail en commun serait parfait si chacun de nous travaillait consciencieusement, selon ses forces et ses aptitudes, pour assurer à la communauté la satisfaction de ses besoins. Mais il n'en est pas ainsi : il y a parmi nous des laborieux et des paresseux, et ceux-ci se croisent les bras et fument leur pipe, tandis que ceux-là peinent et piochent. Nous demandons en conséquence que les lots individuels qui nous avaient été promis nous soient distribués.* »

BUGEAUD, frappé par la justesse de ce raisonnement se rend à l'évidence, et peu après sa visite il accorde satisfaction aux intéressés en supprimant le travail en commun.

Il est donc arrêté qu'à côté des villages militaires seront aménagés des villages civils, et y aura ainsi à **BENI-MERED** et à **MEHALMA** deux éléments de peuplement bien distincts en présence, ce qui permettra d'établir un parallèle entre les deux systèmes, et de mettre en lumière leur valeur relative, leurs qualités et leurs défauts.

Après leur désassociation, les soldats-colons furent mis en possession de leurs lots individuels. Les commandants des deux compagnies procédèrent à la répartition qui se fit par tirage au sort à **BENI MERED**, et au choix par droit d'ancienneté, à **MAHELMA** –procédé peu équitable – les lots étant très inégaux d'après la nature du terrain.

Les premiers colons, comme partout ailleurs dans le Sahel, récoltèrent des fourrages naturels qui poussaient çà et là et qu'ils vendaient à l'Intendance, séchés et bottelés. Ils y ajoutaient un peu d'élevage extensif et la fabrication de crin végétal à partir des tiges du palmier nain, selon le procédé mis au point à CHERAGAS. Comme il y avait déjà une chapelle dans le camp des zouaves, il n'eut pas d'urgence à construire une église. Elle fut finalement consacrée en 1875, cinq ans après la promotion de MAHELMA au statut de commune de plein exercice. On aurait appelé le village MAHELMA-les-deux-églises, voire MAHELMA-les-deux-mosquées, car deux des quatre tribus de la commune de Sidi Abdallah et les Zaatrias en possédaient une.



En 1848 fut créé le Foyer Rural pour remédier à l'inconvénient, de moins en moins bien supporté, du manque de distraction. En 1949 un cantonnier découvrit des ruines romaines à 5 km du village, du côté de la ferme consulaire de SAINT FERDINAND, censée être située à l'emplacement d'une ancienne villa (domaine) romaine. Les premières fouilles ont identifié cette ruine comme les restes d'un ancien poste fortifié byzantin, donc postérieur à 533. La vocation stratégique du site a été utilisée par tous les envahisseurs. Des fouilles plus systématiques furent entreprises en 2000, qui ont mis à jour de belles mosaïques d'époque byzantine ou romaine.

Quelques dates :

Mars 1835 : Etablissement d'un camp militaire de surveillance,
1843, premiers défrichements par des militaires,
1844, 22 mars. Arrêté de fondation du village de la commune, comme annexe de DOUERA.
1870, MAHELMA est promue Commune de Plein Exercice,
1875, consécration de l'église,
1912, construction de la première cave coopérative de l'algérois,
1948, création du Foyer rural. Il gérait un cinéma, une bibliothèque, un stade et un court de tennis. C'est lui qui organisait la fête du village l'été et l'arbre de Noël des écoles en décembre. Il recevait les conférenciers d'EL RIATH venus de BIRMANDREIS. Il avait même créé un rucher expérimental.
1949, découverte des ruines byzantines,
1951, grave inondation du MAZAFRAN. [L'Oued Mazafran, d'une longueur de 24 km, est un fleuve qui prend naissance aux croisements de l'Oued Chiffa et l'Oued Djer, qui se jette dans la Méditerranée séparant la région de Tipasa et celle d'Alger].

Le territoire communal :

Il est vaste : officiellement 3450 ha. Il est composite avec trois éléments de plaine, un étroit plateau dominant la plaine de ZERALDA où se trouve le village et un très large versant tourné vers la MITIDJA. Le plateau de MAHELMA est en limite de la crête sommitale séparant les deux versants du Sahel/ Son altitude maximale est de 210 mètres. Il est découpé par des oueds peu ou très peu encaissés qui descendent vers la plaine de Zéralda. Ce plateau est en majeure partie cultivé. In y trouve vignes et céréales sur des terres hamri de qualité très convenable.

Le territoire communal de MAHELMA :

Les trois plaines sont éloignées les unes des autres. La plaine du Nord n'est que le prolongement de celle de Zéralda, avec le même réseau en damier de chemins de ferme. La limite de la commune est superposée à celle de la forêt des Planteurs. La plaine est à environ 10 m d'altitude avec des points bas restés marécageux encore en 1930.

La plaine du Sud appartient à la MITIDJA dans sa partie la plus basse qui fut longtemps marécageuse. On voit sur la commune de BOUFARIK voisine, les canaux de drainage et l'existence de sources artésiennes. Les terres sont entièrement couvertes de vignobles, avec quelques grandes fermes. La limite de la commune suit au plus près la route départementale D7 qui va jusqu'à MARENGO, en longeant la bordure du Sahel. Elle est à 24 mètres d'altitude, au point le plus bas.

La plaine du MAZAFRAN dont la commune de MAHELMA ne possède qu'une petite part est couverte de riches alluvions. On y trouve un grand domaine viticole, celui dit de SAINT HUBERT. Les sols sont riches, mais pas à l'abri des crues du fleuve. Après la crue de décembre 1951 qui fit de gros dégâts, des travaux furent entrepris de débroussaillages et de rectification des berges, ainsi que d'approfondissement.

Le versant Sud occupe une bonne moitié de la superficie de la commune. C'est un versant incommode et épu fertile. Les oueds y sont plus encaissés et surtout les sols y sont argileux. La colonisation avait peu pénétré cette région laissée aux indigènes.

Au total c'est la vigne qui domine nettement. Les statistiques indiquent les surfaces cultivées suivantes : Vignes 1014 ha, céréales 575 ha (dont blé 400 ; 50% blé dur, 50 % blé tendre), pommes de terre 32 ha. Il faut noter que la vigne avait beaucoup perdu depuis 1938. Elle couvrait alors 300 ha de plus, et les céréales 300 ha de moins. La commune n'est traversée que par deux routes méridiennes. Par contre dans le sens Est-Ouest, il fallait faire le détour par la plaine.

MAHELMA : La terre comme au bon vieux temps [http://www.elwatan.com/journal/html/2002/10/07/sup_html.htm]

L'architecture de ses bâtisses coloniales, sa placette centrale et son église construite par le **maçon François Marquès** durant les années 40 du 19^e siècle sont toujours là pour conter cette ville, ses champs et ses hommes : **Mahelma. Elle a été construite sur colline de la Mitidja en 1844 par les Français.**

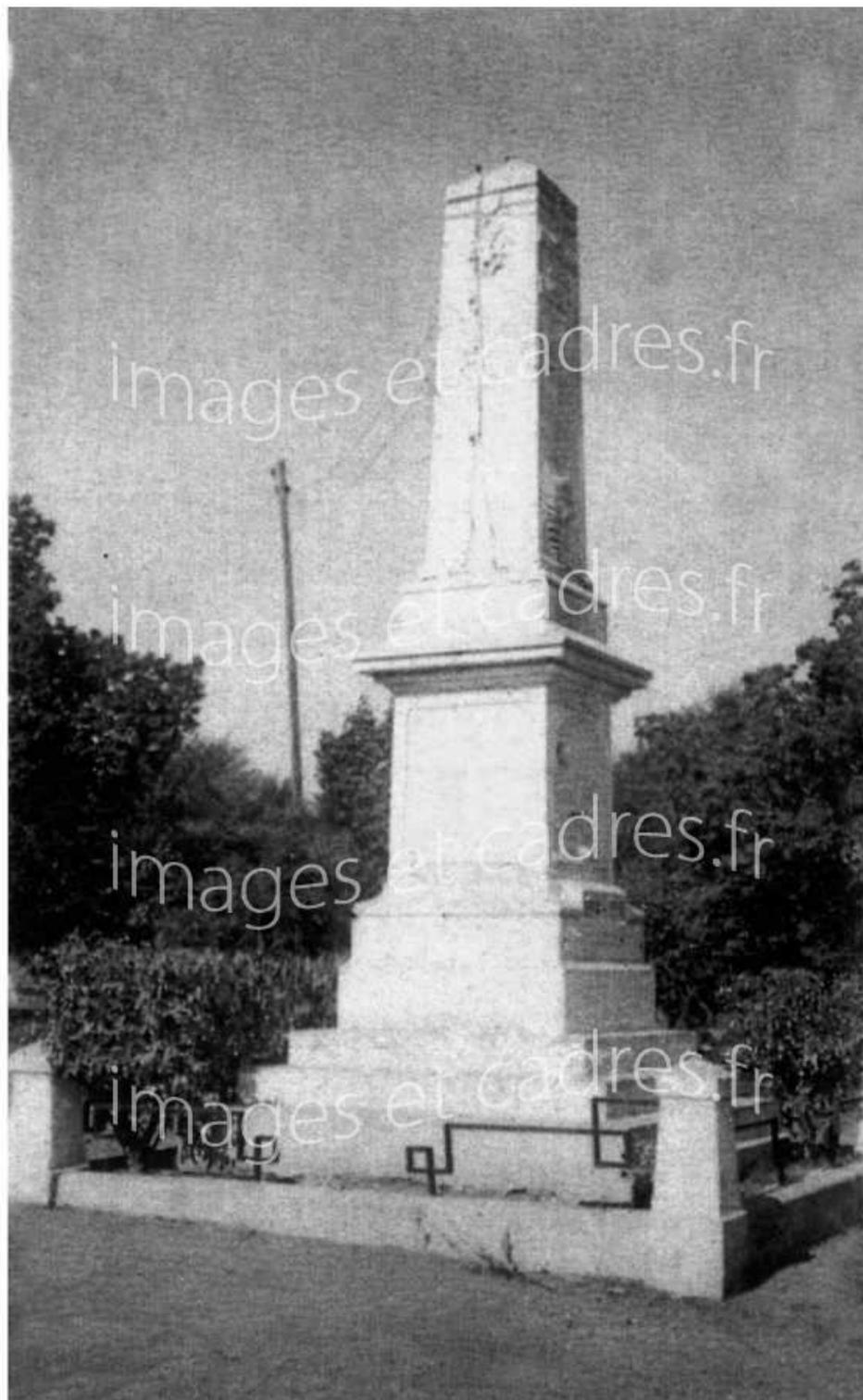
Et on raconte que le choix du site est lié à la découverte d'une importante nappe d'eau dans cette région. D'ailleurs les colons avaient commencé par la réalisation de sept puits pour l'alimentation d'une population de quelque **5 128 habitants entre musulmans et non-musulmans** mais aussi pour l'arrosage des champs dont la vigne se taillait la grande part. A titre de précision, un ancien habitant de cette ville indique que Mahelma est composée de deux mots distincts : « Mahel » qui veut dire l'endroit et « El Ma » qui veut dire l'eau, donc l'endroit de l'eau. Plus d'un siècle et demi après, Mahelma n'est plus l'endroit de l'eau ni même celui de la vigne d'ailleurs. Quatre de ses puits sont à sec depuis quelques années plongeant la ville dans une sécheresse chronique au point où ses habitants recourent actuellement à l'achat de citernes d'eau potables pour leurs besoins. Les habitants ont abandonné le travail de la terre et l'élevage pour émigrer dans les villes avoisinantes comme Zéralda et Staouéli à la recherche d'un travail dans le domaine des services ou dans ce que les habitants appellent « El Idara »... L'administration postindépendance y était sans doute pour quelque chose, notamment durant la décennie 90 où aucun projet agricole n'a été initié. Désormais, Mahelma sera connue par sa nouvelle ville de Sidi Abdellah où il y aura des logements, des clubs de sports, Un Cyberpark et toutes sortes d'universités hautement modernes. Les habitants en savent-ils au moins quelque chose ? La plupart des habitants ont été obligés de vendre leurs terrains pour la réalisation de cette nouvelle ville alors que les autorités auraient pu les préserver et initier des projets agricoles dans notre commune», dira un habitant du village qui était un élément des groupes d'autodéfense de Mahelma. La priorité aux yeux des habitants, ajoute-t-il, «c'est de trouver du travail et des moutaqqafine (intellectuels) pour la gestion de la commune». Notre interlocuteur connaît parfaitement cette localité et le poids de ses tribus : Zaâtria et Sidi Abdellah ainsi que les rouages des responsables locaux qui, une fois élus, font de l'APC une chasse gardée. «Ils ne reçoivent même pas les citoyens, et la majorité d'entre eux ne sont pas des moutaqqafine.» Cette fois-ci, ajoute-t-il, «les choses vont changer et les deux formations FLN et RND longtemps aux commandes seront destituées pour laisser la place à d'autres formations. Vous savez ici à Mahelma tout se joue au douar, là-bas les gens portent toujours les armes et servent de lobby fort pour changer les choses.»

Concernant la guerre 1914-1918 – 22 noms étaient inscrits sur le Monument aux Morts :

ALOS Louis (1914) - CALDER Emile, P (1918) – CALDES Noël (1915) – CANO Barthélémy (1915) – DANNECKER Frédéric (1915) – FENET Edouard, C,L,D (1915) – FENET Louis, H (1914) - GIRARD Alexandre, A (1914) – GIRARD François, M (1917) – GIRARD Gervais, J (1918) – GIRARD Gilbert, L (1918) – HADJAD Hamoud (1918) – LLOBEL Pierre (1914) – MAURI Michel (1916) – MEDDAS Boudjema (1917) – MELIANI Kaddour (1918) – OLIVER Louis

(1918) – OLIVIER Joseph (1914) – PÉGLION René, L (1916) – SOL François, C (1915) – STOCHLINN Louis P (1918)
– SUAVET Louis, C, E (1916)

Cliquez SVP sur ce lien pour plus de précisions : <http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultcommune.php?idsource=54645>



MAHELMA - Monument aux Morts

Démographie :

MAHELMA est le village du Sahel où le pourcentage des Européens, était en 1954, le plus faible. Les nombres précis sont les suivants :

En 1872 : 417 Européens et 386 Musulmans,

En 1911 : 716 Européens et 860 Musulmans,

En 1954 : 419 Européens et 4709 Musulmans,

Il est bon d'avoir présent à l'esprit que le Sahel est la région la plus européenne d'Algérie avec des villages très proches les uns des autres. MAHELMA est ainsi à 3,5 km de Sainte Amélie, à 8 km de Zéralda, à 10,5 km de Saint Ferdinand, à 9,5 km de Douera.

La première explication de ces évolutions est simple : au 20^{ème} siècle les Européens commencent à désertir les campagnes, mêmes celles qui ne sont pas isolées, pour aller chercher en ville des emplois non agricoles. Pour les villages du bled les raisons de l'exode rural sont multiples : les enfants des colons stricto sensu sont devenus ouvriers, employés, commerçants ou fonctionnaires en ville. Ces changements de domicile et de métier furent décidés dans l'espoir d'avoir une vie moins isolée et moins précaire, à l'abri des mauvaises récoltes des années de sécheresse et des vols de sauterelles, ainsi que d'une résidence plus proche du lycée et du médecin.

Le Sahel est une des régions les moins touchées par cette migration vers la côte. Ailleurs ce fut bien pire. C'est en 1902 que les Européens ont vendu aux Musulmans plus de terre qu'ils ne leur ont achetée, pour la première fois. C'est en 1906 que la population européenne rurale fut la plus élevée en nombre : 210.000. Le pourcentage des Européens ruraux et citadins s'effondra de 50 % en 1906 à 37 % en 1926 et à 30 % en 1931. Ce mouvement vers les villes est banal ; il existait également en métropole. Mais en Algérie, il vidait le bled de sa population européenne. En 1932 ce sont 51 centres de colonisation (sur 523, hameaux non compris) qui sont officiellement « en voie de dépérissement ».

La seconde explication est l'installation de Musulmans dans les villages de colonisation.

Ce n'est pas leur natalité, plus élevée que la nôtre, qui est alors l'essentiel, car leur mortalité infantile est aussi très forte. Ce sont les migrations internes qui gonflent le pourcentage des Musulmans dans les villes et les villages de colonisation. Cela a commencé par des travailleurs saisonniers qui restent, puis font venir leur famille. A MAHELMA ce serait après les mauvaises récoltes de 1921 dans l'intérieur que le processus s'est accéléré. Les migrants vers MAHELMA venaient du Titteri (Aïn Boucif et Sidi Aïssa) et très secondairement de la Soummam (Sidi Aïch). Cet « exode rural » remplissait les villages européens sans vider les mechtas du bled.

Chaque village du Sahel avait son douar fournisseur traditionnel de gueblis (ou guiblis), travailleurs venus du Sud. Il n'est pas nécessaire d'être expert en démographie pour comprendre que ces chiffres annoncent le vieillissement des uns et l'extrême jeunesse des autres, ainsi qu'une submersion probable des centres européens. Un journaliste du Figaro l'avait compris dès 1930, écrivant au début des festivités du centenaire « le centenaire, les lampions, le charme des décors ! Et derrière eux une élite qui guette et qui nous épie, une élite d'une race qui à chaque heure croît en nombre. Le nombre, mot terrible, obsédant dont tôt ou tard nous subirons la loi ». Le pourcentage d'Européens qui avait atteint le maximum de 13% vers 1914, a ensuite constamment diminué jusqu'aux environs de 10 %. Cette évolution ne pouvait pas s'inverser. Ces moyennes masquaient d'énormes disparités régionales : des Musulmans il y en avait partout, pas des Européens. Les Européens de MAHELMA et du Sahel, tout comme ceux n'ayant vécu que dans les grandes villes, avaient peu ou pas conscience de ce que de vastes régions n'avaient comme résidents européens provisoires que des gardes forestiers et des instituteurs débutants du cadre B : Citons par exemple l'Aures, les Nemenchas, l'Atlas Saharien (sauf Djelfa), la Kabylie des Benni Yenni et, tout près de mer, les monts du Dahra.

Comment s'étonner que cet incroyable « déséquilibre » n'ait pas attiré l'attention de nos Préfets ou élites dirigeantes. Tout était en place pour que le drame arriva et pire dans l'indifférence, voire dans la négligence ou par faiblesse. Cette irresponsabilité a atteint son apogée en 1954. L'accroissement s'est alors effectué à un rythme accéléré, 2,5 % l'un des taux les plus élevés du monde (!). « Sur des centaines de milliers de kilomètres carrés on ne trouve plus un seul européen. La rébellion aura beau jeu d'utiliser ces conditions pour mettre en place des itinéraires d'acheminement d'armes et de munitions, des réseaux de caches, de rendre crédibles les thèmes de propagande, de maintenir la population sous l'étreinte de la terreur, de limiter les fuites de renseignements » (A Argoud : la décadence, l'imposture et la tragédie p.117)

Et lorsque nous entendons, encore de nos jours, le mot de génocide nous pouvons être médusés car nous savons tous que c'est totalement faux, mais il faut bien combattre l'anticolonialisme responsable, paraît-il, de tous les maux...

A ce sujet je vous propose cet article trouvé sur le WEB :

Anticolonialisme :

L'anticolonialisme est un courant ou une attitude politique remettant en cause les principes et l'existence du système colonial. Même si le terme n'est apparu qu'au début du 20^e siècle, une critique de la colonisation se fait jour dès la période des Grandes découvertes.

À chaque étape de l'histoire coloniale correspond un certain type d'anticolonialisme. Au siècle des Lumières, **l'anticolonialisme n'est pas une doctrine homogène** : le colonialisme est dénoncé pour des raisons qui peuvent être philosophiques, morales ou économiques et les partisans de l'anticolonialisme ne dressent pas les mêmes analyses politiques. Parmi les auteurs concernés figure Denis Diderot et son *Supplément au voyage de Bougainville*, qui est une réécriture du *Voyage de Bougainville*.

Le développement considérable des empires coloniaux au 19^e siècle entraîne un essor de la réflexion anticolonialiste. Le discours colonialiste est alors guidé par la volonté d'apporter le progrès de la civilisation aux « races inférieures », en particulier pour les courants républicains et socialistes. Ainsi, **Jules Ferry** déclarait : « il faut dire ouvertement que les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures ». En 1925, **Léon Blum** disait de son côté : « Nous admettons qu'il peut y avoir non seulement un droit, mais un devoir de ce qu'on appelle les races supérieures, revendiquant quelquefois pour elles un privilège quelque peu indu, d'attirer à elles les races qui ne sont pas parvenues au même degré de culture et de civilisation ».

C'est alors généralement dans les **milieux libéraux** que se trouvent les opposants à la colonisation. Ils s'opposent en particulier à cet argument selon lequel il faut apporter la liberté par la force. Yves Guyot écrit ainsi : « Il est étrange qu'il faille employer le canon contre les opprimés pour les délivrer de leurs tyrans ». Ils s'opposent au colonialisme, en particulier car il est pour eux le fruit du dirigisme et la volonté d'un État d'étendre son pouvoir. Guyot dénonce en particulier le colonialisme comme prolongement du « socialisme d'État ». Frédéric Bastiat a pour sa part dénoncé dans *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas* l'erreur économique à vouloir coloniser l'Algérie pour s'approprier ses ressources. Au Royaume-Uni, des libéraux comme Richard Cobden ou Herbert Spencer s'opposent vigoureusement à la politique d'expansion de l'Empire. Néanmoins, un libéral institutionnel comme **Alexis de Tocqueville prit parti pour la colonisation de l'Algérie**, s'opposant à la Chambre à **Bastiat Guy Millière**.

Aimé Césaire a mené une carrière active d'homme politique, en lien étroit avec son engagement culturel qui le pousse à dénoncer les méfaits de la colonisation dans *Cahier d'un retour au pays natal* (1947), dans le *Discours sur le colonialisme* (1950) et à revendiquer **la culture antillaise à travers la négritude**.

La question coloniale prend une importance centrale au 20^e siècle. Lénine et l'Internationale communiste développent la thèse selon laquelle le colonialisme est le prolongement de l'impérialisme et s'y opposent à ce titre. Dans l'après-guerre, l'anticolonialisme est en liaison avec les mouvements indépendantistes dans les colonies. Ce nouvel anticolonialisme regroupe à la fois les mouvements d'extrême gauche, des intellectuels et une partie des catholiques.

ET si vous souhaitez en savoir plus sur MAHELMA, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

http://encyclopedie-afn.org/Mahelma_-_Ville

<http://www.youtube.com/watch?v=KJPNJ5H0TkI>

<http://alger-roi.fr/Alger/mahelma/mahelma.htm>

http://www.euromedina.org/bibliotheque_fichiers/Rapport_Sidi_Abdellah.pdf

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/qeo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<http://algeroise.e-monsite.com/pages/infos-cimetiundefines-d-alger.html>

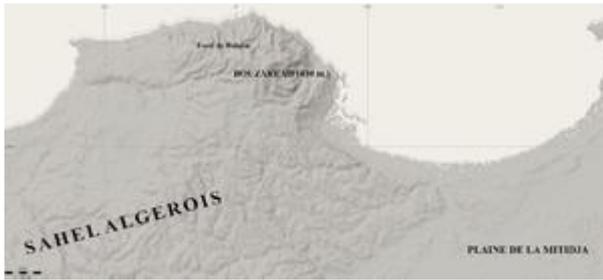
http://fr.wikisource.org/wiki/Les_Colons_de_l%E2%80%99Alg%C3%A9rie/01

<http://emigrationalgerie.centerblog.net/6267378-La-colonisation-militaire>

2/ LE SAHEL ALGEROIS

Le Sahel algérois est une petite chaîne de collines littorales, de quelques kilomètres de large sur une cinquantaine en longueur, située à l'ouest d'Alger en Algérie.

Géographie



Le Sahel algérois s'étend depuis le massif de la Bouzaréah dominant Alger (il culmine à 407 m, qui est son point le plus élevé) à l'est, au mont Chenoua à l'ouest. Il sépare l'ouest de la plaine de la Mitidja de la mer Méditerranée, et contribue au caractère marécageux de cette plaine. Le seul émissaire naturel qui la traverse est l'oued Mazafran.

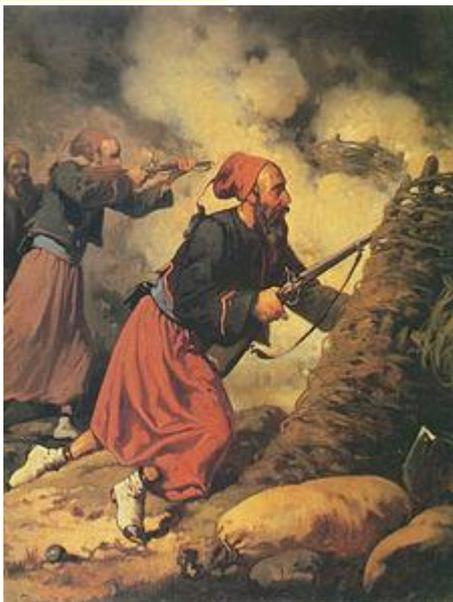
Le Sahel algérois est un ensemble de petites plaines littorales, plateaux, collines et coteaux agricoles ou forestiers de faible altitude. Il est divisé en deux unités naturelles : à l'ouest, le Sahel de Koléa entre les oueds Nador et Mazafran; et à l'est le Sahel d'Alger à l'est entre les oueds Mazafran et El Harrach.

Le versant littoral, au climat très doux est voué à la culture des légumes primeurs (tomates et pommes de terre peuvent s'y récolter en janvier) et domine un chapelet de petites villes balnéaires, dont Aïn Benian, Zéralda, Sidi-Fredj, Bou Ismaïl, et Tipasa, célèbre pour ses ruines romaines. Les collines étaient couvertes de vignes à l'époque française. La partie sublittorale est consacrée aux cultures destinées à l'élevage et à l'arboriculture fruitière.

Histoire

C'est dans les collines du Sahel qu'a été créé le premier village de colonisation d'Algérie, à Dely Ibrahim en 1832. Un tunnel de drainage fut construit par les Français dans sa partie ouest, la plus étroite, pour assécher le lac Halloula et contribuer à l'assainissement de la Mitidja. Cette galerie qui évacue les eaux dans la Méditerranée passe sous le Tombeau de la Chrétienne, monument de l'époque numide, situé à 261 m d'altitude.

3/ Les Zouaves (Rediffusion pour les nouveaux lecteurs)



Les zouaves étaient des unités d'infanterie légère appartenant à l'Armée d'Afrique qui dépendait de l'armée de terre française.

Ces unités, à recrutement exclusivement européen à partir de 1842, ont existé de 1830 à 1962, puis de 1982 à 2006, par la garde de ses traditions au CEC-9^e Zouaves de Givet (Ardennes). Durant la Seconde Guerre mondiale, après la reformation de l'armée française en Afrique du Nord, de novembre 1942 à mai 1945, les zouaves, à cause de la crise des effectifs, deviennent des unités mixtes et recrutent aussi des musulmans.

Les régiments de zouaves sont, avec les régiments de tirailleurs algériens et tunisiens, parmi les plus décorés de l'armée française et viennent juste après le régiment d'infanterie coloniale du Maroc (RICM), appartenant aux troupes coloniales, et le régiment de marche de la Légion étrangère, appartenant à l'armée d'Afrique.

D'autres pays ont également créé des corps de zouaves sur le modèle des troupes de l'armée française : l'Empire ottoman, les États pontificaux, les États-Unis lors de la Guerre de Sécession, et le Brésil pendant la Guerre du Paraguay.

Origines du terme « zouave »

Le terme zouave vient du berbère *zwava*, ou *zouaoua* (*zouaoui* au singulier), qui est le nom d'une tribu kabyle. Ceux-ci fournissaient des soldats aux Turcs sous la régence d'Alger et, après la prise d'Alger (1830), ils entrent au service de la France.

Histoire des zouaves français :

Conquête de l'Algérie :

Le 15 août 1830, le recrutement des 500 premiers zouaves, il s'agit alors d'indigènes essentiellement des kabyles du fait de leurs antagonismes contre les arabes et les ottomans, est fait par le général en chef de l'expédition d'Alger, le comte de Bourmont, sur les conseils et un Mémoire du **colonel Alfred d'Aubignosc**.

Le 1^{er} octobre 1830, le général Clauzel prend à son service les débris des Zouaouas qui avaient été au service du Dey, leur adjoint des Maures, des Arabes et des Koulouglis lui permettant ainsi crée le corps des zouaves, formé de deux bataillons forts d'environ sept cents hommes. Deux escadrons de zouaves à cheval sont également formés, mais intégrés dès 1831 aux chasseurs d'Afrique. Le recrutement est mixte et les soldes identiques pour les indigènes et les français. Il y eut une tentative de leur incorporer les « Volontaires parisiens », ce fut un échec et ces volontaires formèrent le 67^e régiment d'infanterie.

D'octobre 1830 à janvier 1831, ils combattent le bey de Tittery et occupent Blida et Médéa. Leur premier succès remarqué a lieu le 3 juillet 1831 au col de Mouzaïa, lorsqu'ils couvrent la retraite de la garnison de Médéa.



[Un zouave, aquarelle de 1888]

Après l'euphorie des débuts (égalité de traitement entre indigènes et français), pour certains, deux erreurs majeures empêcheraient le développement normal du corps des zouaves. En effet, les capacités de recrutement en indigènes de la région d'Alger auraient été largement surestimées, et plus grave encore, aucun des cadres français n'aurait pensé à l'adaptation à l'activité militaire d'indigènes ayant d'autres habitudes de vie et une autre

religion. Ceci provoque l'ordonnance du 7 mars 1833 qui dissout les deux bataillons pour en créer un seul, toujours mixte, mais avec des conditions de recrutement désormais plus strictes pour les indigènes (durée du service...). Ainsi on peut accroître le recrutement parmi les Français qui vivent à Alger. Les résultats ne se font pas attendre et, dès 1835, un deuxième bataillon mixte est levé, puis un troisième en 1837.

Le premier régiment est placé sous le commandement de Lamoricière. Ils s'illustrent encore à la bataille de l'Ouarsenis (1842), à l'Isly (1844), et prennent Zaatcha en 1849.

L'ordonnance du 8 septembre 1841, qui réorganise la composition de l'Armée française, indique la formation d'un régiment de zouaves formé de trois bataillons constitués dorénavant presque exclusivement de Métropolitains et de Français d'Afrique du Nord avec une forte minorité de Juifs algériens (souvent près d'un quart). Les autochtones forment alors **les tirailleurs algériens, les Turcos (7 décembre 1841)**.

Le 13 février 1852, Louis-Napoléon signe un décret portant à trois le nombre de régiments de zouaves, chacun des trois bataillons existants formant le noyau des nouveaux régiments ainsi créés. Et pour les distinguer entre eux, une couleur est appliquée au tombeau de la veste :

- le 1^{er} cantonne à Blida, en Algérois, tombeau garance ;
- le 2^e à Oran (caserne du Château Neuf) en Oranais, tombeau blanc ;
- le 3^e à Philippeville (caserne de France) en Constantinois, tombeau jaune.

Guerre d'Algérie (1954-1962)

Dès le début des événements d'Algérie, les Zouaves majoritairement composés d'appelés et de rappelés de Métropole ou des départements d'Algérie sont affectés à la difficile et délicate mission de maintien de l'ordre.

Ceux-ci démantèlent alors de nombreux réseaux terroristes du FLN et tentent d'assurer la sécurité et la paix en ville et dans le bled... Jusqu'au départ de la France... Les régiments ont assurément accomplis leur devoir avec bravoure et honneur jusqu'à leur dissolution en 1962.

Cette unité d'élite a servi avec HONNEUR sur tous les théâtres d'opérations que nos politiques ont ordonné :

-Guerre de Crimée (1853-1856)

-Campagne d'Italie (1859)

-Expédition du Mexique (1861-1864)

-Guerre franco-prussienne de 1870

-Expédition du Tonkin (1883-1900)

-Première Guerre mondiale (Compte tenu du centenaire, elle est présentée)



[Zouaves durant la *Première Guerre mondiale* (1914-1918). Équipement: fusil Gras Mle 1874 avec baïonnette].

Suivant le plan de mobilisation, les zouaves prennent part à la Grande Guerre par « régiments de marche de zouaves » (RMZ), ce qui permet de laisser en Afrique du Nord une unité de dépôt correspondante. Quelques régiments se composent de deux bataillons tirailleurs et d'un de zouaves, ils forment alors les « régiments mixtes » (RMZT). Août 1914, arrivent au front des bataillons sortis des quatre régiments d'active. Les bataillons du 2^e régiment de marche servent au Levant.

En décembre 1914 et en janvier 1915, se forment de nouveaux régiments de zouaves : Trois formés en Algérie : - le 7^e (issu de bataillons des 1^{er} et 4^e Zouaves), qui deviendra mixte, puis finalement RMTA (régiment de marche

de tirailleurs algériens); - le 2 bis (issu de bataillons de réserves du 2^e Zouaves); - le 3 bis (issu de bataillons de réserves du 3^e Zouaves). Deux formés au Maroc : - le 8^e (issu des bataillons suivants : I/1^{er}, III/2^e, II/3^e et IV/3^e Zouaves); - le 9^e (issu des bataillons suivants : II/1^{er}, III/1^{er} et I/4^e Zouaves). Après les premières batailles, l'état-major consent à réformer la tenue du zouave (dite à l'orientale) jugée trop voyante et inadaptée pour le théâtre des opérations en métropole (de même que celle du tirailleur), en adoptant en 1915, la tenue de drap kaki (dite : « moutarde ») si caractéristique de l'armée d'Afrique et des troupes coloniales d'alors. Seules la chéchia et la ceinture de laine bleue permettent de discerner les zouaves des autres combattants, et de très près les pattes de collet de fond kaki à soutaches et numéros garance (voir tous les détails dans *Militaria Magazine* n° 87 et 88).

- quatre des régiments de zouaves ont la fourragère rouge de la Légion d'honneur : les 4^e 8^e et 9^e Zouaves : sept citations, le 3^e : six citations ; - les 1^{er} et 2^e régiments la fourragère verte et jaune de la médaille militaire, cinq citations chacun, ainsi que le 3bis avec quatre citations; - et enfin le 2bis, la fourragère de la croix de guerre 1914-1918, verte et rouge avec une citation. Le 5 juillet 1919 les drapeaux des 8^e et 9^e Zouaves sont décorés de la Légion d'honneur et le 3^e Régiment de la médaille militaire. Au vu des citations accordées, il est aisé de remarquer que les régiments de Zouaves, mais aussi et en général toutes les troupes d'Afrique, étaient souvent employés lors d'assauts désespérés et meurtriers, et les régiments maintes fois anéantis, remaniés et reformés.

Les zouaves seront alors avec les tirailleurs nord-africains parmi les **régiments les plus décorés**. Un site porte leur nom (**la vallée des Zouaves**) en souvenir des durs combats qu'ils menèrent à Souchez en 1915.

-Seconde Guerre mondiale (1939-1945)

Devise

La devise des zouaves français est : **« Être zouave est un honneur. Le rester est un devoir. »**

Uniforme

L'uniforme des zouaves est à l'origine la tenue traditionnelle masculine algérienne qui se distingue du vêtement féminin d'Alger qui est le **karakou**. L'uniforme des zouaves, très élaboré, ne changera pratiquement pas de 1830 à 1962, au moins pour ce qui est de la tenue de tradition adoptée pour les cérémonies et prises d'armes après 1915. De coupe algérienne, il se compose d'une coiffe arabe dite « chéchia », sorte de bonnet de feutre rouge, agrémenté d'un gland à franges de couleur variable jusqu'au Second Empire puis bleu moyen par la suite, et d'un turban de coton blanc roulé en boudin autour de la chéchia. La « bedaïa », veste-boléro de forme algérienne, en drap bleu foncé avec passepoils et tresses garance, est portée sur le « sédria », gilet algérien sans manche en drap bleu foncé à tresses garance. Le « tombô » de la veste, sorte de fausse poche dessinée par une arabesque formée par la tresse décorative, est à la couleur du régiment. Le pantalon arabe, le « sarouel » (dit aussi « saroual », « seroual » ou encore « serouel ») est d'une forme très ample et sans séparation d'entre-jambe. Une ceinture de laine bleue indigo vient s'enrouler à la jonction du bas du gilet et du haut du sarouel (cette ceinture est destinée à tenir les intestins au chaud pour lutter contre la dysenterie). La ceinture, qui mesurait 40 centimètres de large pour quatre mètres de long, était l'élément le plus difficile à mettre, le zouave devant souvent appeler à l'aide un de ses compagnons. En guise de manteau, le zouave possède un collet à capuchon, sorte de pèlerine ample mais courte, fabriquée en drap de couleur « gris de fer bleuté ». De hautes guêtres de drap bleu foncé ou de toile blanche selon la saison ou la circonstance, portées avec des souliers cloutés de cuir noir, complètent la silhouette du zouave. Les guêtres sont remplacées vers 1905 par des bandes molletières en drap de la couleur du collet. Le style de cet uniforme, partagé avec les troupes indigènes de tirailleurs et de spahis en Algérie, variant totalement de celui des autres troupes d'infanterie française, a pour origine le style vestimentaire des populations kabyles de l'époque, dont la tenue traditionnelle s'inspirait très largement de celle des envahisseurs turcs qui occupaient le pays depuis des décennies.

Cet uniforme que portent les zouaves, a une implication des plus importantes dans l'esprit de corps de ces hommes hors du commun à forte proportion d'engagés volontaires et de rengagés, ce qui explique la ténacité, la force et la cohésion au sein des divers régiments. De ce fait la tenue « à l'orientale » si remarquable ne subira pratiquement aucune modification, du moins pour la troupe, pendant toute sa période de dotation.

Une tenue aussi étrange et romantique tient plus d'une mode et d'une fascination pour les choses exotiques lors de la dernière moitié du 19^e siècle, que d'une réelle exigence bien fondée et raisonnable en termes d'habillement militaire. Ainsi l'on tente de concilier l'inconciliable, car le zouave a besoin d'une tenue chaude pour les nuits fraîches et d'une tenue fraîche pour les journées chaudes. Et ces effets comportent énormément de défaillances : son pantalon large s'accroche dans les broussailles, veste et gilet découvrent le cou, le collet à capuchon ne protège pas les jambes ni les cuisses du froid et de la pluie, et la chéchia ne protège contre rien... et pourtant, le prestige eut le dessus.

À partir de fin 1914, alors que les régiments métropolitains adoptent dans l'urgence de nouveaux effets en drap bleu "horizon", le drap kaki est octroyé en priorité aux régiments de l'armée d'Afrique et à une partie des troupes coloniales. Tout d'abord de teinte allant du marron jaune au vert caca d'oie, la nouvelle tenue des zouaves

relègue l'uniforme oriental aux effets de sortie ou de prise d'armes. Le « sarouel » adopte une forme moins ample et à jambes séparées, dite « culotte cycliste » ou « culotte russe », la veste de coupe européenne remplace les effets arabes, les chéchias, lorsqu'elles ne sont pas remplacées par le casque métallique Adrian modèle 1915, sont masquées par des manchons de toile sable ou cachou.

De ces premiers essais restés sous le sobriquet de drap « moutarde » naîtra la nuance "kaki", vert foncé, qui s'impose pour toute l'armée après 1922.

Les zouaves, à l'instar de leurs camarades tirailleurs et spahis, retrouveront leur tenue orientale pour les prises d'armes, les cérémonies et en tenue de sortie, à partir de 1928.

Légion d'Antibes

Notons qu'en marge de l'histoire officielle de l'Armée française, le 11 avril 1866 une circulaire du Maréchal Randon autorise la création de la "Légion d'Antibes" qui donne naissance à un bataillon de zouaves pontificaux, pour la plupart des Français (au service des États du Saint-Siège en Italie), cette création était déjà l'idée de Juchault de La Moricière (figure légendaire, ancien officier charismatique au 2^e Zouaves, il devient ministre de la guerre en juin 1848, puis il choisit l'exil sous le second Empire), qui ainsi dirige un corps d'élite qui ajoute aux traditions d'héroïsme des zouaves d'Afrique l'idée catholique de l'abnégation et du sacrifice. Il est à noter aussi qu'aux Amériques, pendant la guerre de sécession entre Confédération et Union, le prestige de l'armée française est tel que dans les camps du Nord et du Sud sont constitués des régiments de zouaves, dans lesquels s'enrôlent de nombreux volontaires parfois d'origine française.

Décorations

Pour les décorations et les citations, les zouaves, avec les tirailleurs nord-africains, viennent juste après les deux régiments les plus décorés de l'armée française (le Régiment d'Infanterie Coloniale du Maroc (RICM), appartenant aux troupes coloniales, et le Régiment de marche de la Légion étrangère, appartenant à l'Armée d'Afrique).

Il n'y a pas de liaison directe entre le port d'une fourragère et l'attribution au drapeau de la décoration correspondante, car c'est uniquement le nombre de citations à l'ordre de l'Armée qui est pris en compte pour l'attribution de la fourragère à une unité.

4/ MARIAGE AU TAMBOUR

En Août 1842, BUGEAUD pense que l'heure est venue de marier ses soldats-colons. Il expédie à TOULON les 20 sujets qui, d'après les appréciations du commandant de KOLEA, « *sont les plus sérieux et les plus méritants* ».

Le lendemain même de leur arrivée, ces heureux élus sont mis en présence, par les soins de la municipalité, de 20 jeunes filles pour la plupart orphelines, choisies parmi les domestiques de la bourgeoisie et les employées de magasin (alors que la simple logique commandant d'opérer le recrutement de ces futures femmes de colons parmi les filles de ferme du département).

La ville de TOULON accorde à chacune d'entre elles une petite dot de 200F, et elles reçoivent en outre de nombreux cadeaux.

Après maintes péripéties, échange de fiancées entre camarades, ruptures et raccordements, on finit par s'entendre, et, au bout de trois mois – délai maximum fixé par BUGEAUD – les mariages sont célébrés en grande pompe, avec accompagnement de tambours, clairons, musique, discours et sermons. Les 20 nouveaux couples précédés d'une fanfare défilent sous une pluie de fleurs devant le Conseil Municipal assemblé, puis joyeux et fiers, ils s'embarquent pour l'Afrique !

Ces « mariages au tambour » furent pendant quelques semaines l'objet de gloses de la presse française, et pourtant ils n'ont pas été en général plus malheureux que d'autres.

Si quelques-unes des toulonnaises, transplantées dans un milieu peu policé, où elles furent en butte aux trivialités de la soldatesque, prirent le parti de fuir le domicile conjugal, les trois-quarts de leurs compagnes s'enracinèrent, et, comme l'avait prévu BUGEAUD, firent de beaux rejetons !

(Extrait : <http://emigrationalgerie.centerblog.net/6267378-La-colonisation-militaire>)

5/ Le député Messaoud Hawes BOUKADOUM

Né le 6 Octobre 1910 à EL ARROUCH (ALGÉRIE) il est décédé le 25 décembre 2007 et inhumé à Bir Stal, dans la région de Harrouche. Il fut député de Constantine de 1946 à 1951.



Biographie succincte :

Messaoud Boukadoum, dit Si El Haouas, fils d'un agriculteur, a fait ses études à la Sorbonne dans les années 1930. Là, il rentre en contact avec les militants de l'Étoile nord-africaine à laquelle il adhère. De retour en Algérie, il développe les premières cellules de l'ENA dans sa région d'origine. À la suite des graves événements de Sétif, en mai 1945, il est arrêté un temps par les autorités françaises et détenu d'abord à Constantine puis dans le Sud algérien.

En novembre 1946, il est candidat du Mouvement de Messali Hadj pour les élections à la première Assemblée Législative de la 4^e République. Dans le deuxième collège de la seconde circonscription du département de Constantine, sur 218 617 électeurs inscrits et 44 521 suffrages exprimés pour trois sièges à pourvoir, la « liste pour le triomphe des libertés démocratiques », avec 37 939 voix, emporte tous les sièges, la deuxième liste, communiste, arrive loin derrière avec 6 582 voix.

L'élection de Messaoud Boukadoum est validée le 20 décembre 1946. Il est nommé membre de plusieurs commissions, celles de l'agriculture, de la justice et de la législation, le 27 décembre 1946, et des pensions, le 30 janvier 1948.

Dans toute la législature, il n'est intervenu qu'une fois dans l'importante discussion du projet de loi sur le statut de l'Algérie, en août 1947, où il a clairement affirmé ses convictions : « (...) Le peuple algérien a une personnalité propre, qui s'est forgée au cours des siècles, personnalité qui lui vient de son unité géographique, de son unité linguistique, historique, religieuse et de son unité de mœurs (...). La seule solution logique et humaine du problème algérien est de permettre au peuple algérien de s'exprimer librement et d'opter pour le régime qui lui plaît par une Constituante souveraine algérienne élue au suffrage universel sans distinction de race ni de religion ». Avec treize autres députés algériens, le 27 août, il refuse de prendre part au vote sur le statut. Il ne se représente pas en juin 1951.

Après le déclenchement de la révolution algérienne, en 1955, il sera arrêté une seconde fois et emprisonné dans un camp au sud de la France. Deux ans après, il s'évada pour rejoindre le FLN à l'étranger et sera désigné représentant du Front à Madrid puis secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, dirigé par Mohammed-Lamine Debbaghine du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) en 1958. En 1960, il sera le représentant du GPRA à Belgrade (Yougoslavie), un poste qu'il occupera jusqu'à l'Indépendance. Cette période a été nécessaire pour l'établissement des liens d'amitié entre Boukadoum Messaoud et le président Tito. Durant la guerre, il tentera une médiation entre le FLN et Messali Hadj. À l'indépendance, il est nommé ambassadeur à Dakar qu'il quitta bruyamment et rentre à El Harrouche en disgrâce... Selon Abdelhamid Mehri, "C'est lui qui a instauré les premières bases de la diplomatie algérienne".

6/ La mort de Maurice Audin : un crime d'État ...

Dans un livre paru le 9 janvier 2014 aux éditions des Équateurs, *La vérité sur la mort de Maurice Audin*, le journaliste Jean-Charles Deniau apporte des précisions sur la fin du jeune mathématicien communiste Maurice Audin, disparu à Alger après avoir été arrêté et torturé par l'armée française, le 11 juin 1957.

Alors que sa famille tente depuis d'obtenir la vérité et que l'armée française campe depuis 50 ans sur sa version officielle – Maurice Audin se serait évadé de prison –, ce nouvel ouvrage s'appuie sur le témoignage du général

Aussaresses. Ce dernier aurait reconnu peu avant sa mort que c'est bien lui qui, sur ordre du général Massu et avec l'assentiment du pouvoir politique, a fait liquider Maurice Audin en 1957.

Josette Audin, veuve de Maurice Audin, a émis des doutes sur les déclarations du général Aussaresses : « C'est bien que le général ait dit sa vérité mais c'est **seulement SA** vérité. Ce n'est pas forcément LA vérité. » Au-delà du cas de son mari, Josette Audin a par ailleurs appelé le président de la République à condamner officiellement les tortures organisées par l'armée française pendant la guerre d'Algérie.

France-Inter a consacré des émissions du 8 janvier 2014 de 8h à 9h à la publication de ce livre.

Cliquez SVP sur ce lien pour écouter les déclarations des intervenants (DENIAU – STORA – Madame AUDIN – AUSSARESSES) : <http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article5704>

7/ INFORMATION : (Source Madame Bernadette RYTER-LEONELLI)

Un document obtenu du CICR (Comité International de la Croix Rouge) Genève sur les massacres du 5 Juillet 1962 à Oran a été offert au C.D.H.A.

Il sera très prochainement consultable dans leurs archives à partir du catalogue sur leur site Internet.

Le nombre toujours croissant d'étudiants français ou étrangers consultant lesdites archives est pour nous un atout supplémentaire au service de la vérité.

Vous invite à prendre connaissances des Pièces n°2 et 3 jointes à l'envoi de cette info.

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude Rosso